

PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE  
ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

A.P. N° AP82-DDCSPP-2015-07-016

**ARRÊTÉ RELATIF À LA MODIFICATION DE TITRE D'UNE ASSOCIATION  
SPORTIVE LOCALE AGRÉÉE**

Le préfet de Tarn-et-Garonne,

Vu la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative au contrat d'associations ;  
Vu la loi n° 84-610 du 16 Juillet 1984 modifiée, relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives ;  
Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment ses articles 21 et 22 ;  
Vu les articles R.121-1 à R.121-6 du code du sport relatifs à l'agrément des associations sportives ;  
Vu l'instruction n° 02-104 JS du 26 août 2002 relative à l'agrément des groupements sportifs ;  
Vu le décret du 14 mars 2013 portant nomination du préfet de Tarn-et-Garonne, M. Jean-Louis Géraud ;  
Vu la demande présentée par le président de l'association « CASTELSARRASIN KARATE » en date du 28 juin 2014 ;  
Sur la proposition de la directrice départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations ;

**ARRETE**

Article 1<sup>er</sup> : L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté d'agrément en date du 2 juin 1994 est modifié. L'association « Lavit Castelsarrasin Karaté Club » change de titre et devient le « Castelsarrasin Karaté (C.K.) ». Son numéro d'agrément (82.185) reste inchangé.

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture et la directrice départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Montauban, le **23 JUIL. 2015**

Le préfet,

P/ Le préfet,  
Le secrétaire général,

Jean-Michel DELVERT